



Chêne Fournier

Allée du commandant Mesnard. Avrillé. 02 41 69 31 79

Pour les **6/10**ans (du CP au CM2), avec quelques places pour des enfants de 5 ans à condition d'avoir un frère ou une sœur inscrit à l'accueil de loisirs.

Horaires d'accueil :

7h30 à 9h15 accueil du matin. Possibilité de demi-journée avec ou sans repas. Départ ou arrivée à 12h15, retour 13h45. 17h15 à **18h30** accueil du soir (19h uniquement l'été)

Chaque période de vacances est déclinée autour d'un thème.

Sieste : nous proposons aux enfants de 5 et 6 ans un temps de repos allongé, merci de fournir un drap dans lequel votre enfant peut se glisser.

Transport : nous organisons un ramassage des enfants par le réseau Irigo (renseignements lors de l'inscription).

Et pour les parents : les bar à sirops, en fin de semaine pour partager la semaine.



Club Juniors

Salle de la Chesnaie, allée des Châtaigniers. Avrillé. 02 41 69 69 57

Pour les **11/13** ans (6ème/ 5ème)

Horaires d'accueil :

7h45 à 9h15 accueil du matin Possibilité de demi-journée avec ou sans repas. Départ ou arrivée à 12h15, retour 13h45. 17h15 à **18h30** accueil du soir (19h uniquement l'été)

Les animateurs du Club Juniors proposent un planning d'activités et des projets que les préados ont toute latitude de faire évoluer et de s'approprier.

Des idées, des envies, des veillées qui ne sont pas sur le planning ... le Club Juniors c'est aussi un endroit où l'on décide ensemble. Leurs idées sont les bienvenues pour les prochaines périodes ou des projets de camps.

Les « **WANTED** » selon l'actualité nous proposons aux 11/13 ans de s'investir sur quelques projets dans l'année, en dehors des vacances scolaires.



2014/15



Secteur Enfance-Famille

MJC secrétariat

Au 1^{er} étage du centre culturel Georges Brassens.

Avrillé 02-41-34-35-87

accueil@mjc-avrille.asso.fr - <http://www.mjc-avrille.asso.fr/>

Les mardi, mercredi et jeudi de 15h à 19h

Attention pendant les vacances scolaires, fermeture à 18h.



Présentation

Le Secteur Enfance-Famille de la MJC propose du soutien aux projets des habitants sur l'année, **deux accueils de loisirs** et des **séjours sur l'été**. Situé dans le cadre verdoyant du parc de la Haye, nous sommes ouverts **durant les vacances scolaires** :

- Du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2014.
- Du lundi 23 décembre au mercredi 31 décembre 2014
(fermé jeudi 25, vendredi 26 déc, jeudi 1 janvier et vendredi 2 janvier)
- Du lundi 9 février au vendredi 20 février 2015
- Du lundi 13 avril au vendredi 24 avril 2015.





Repas La restauration du midi se fait sur le site du chêne fournisseur, les repas sont fournis par Restoria. Pour savoir ce que votre enfant a mangé : <http://www.radislatoque.fr/>.



Pour les sorties à la journée **le pique nique et le goûter sont fournis** par les familles.

Inscriptions Trois semaines avant chaque période.



- Dossier d'inscription à remplir pour l'année
- Nouvelle fiche sanitaire tous les ans à partir de l'été
- Attestation de la CAF ou MSA à jour
- Adhésion individuelle (16€) ou familiale (26€) de septembre à août à la MJC.

Vous ne pouvez pas inscrire vos enfants le jour même. **En fonction des places disponibles** ils peuvent être inscrits au secrétariat, au plus tard, 48 heures avant (jours ouvrables). Nous ne prenons pas d'inscription par téléphone. Une inscription par mail avec un dépôt d'un chèque peut être faite **SI** vous avez un dossier d'inscription pour l'accueil de loisirs depuis octobre 2014.

Transport Un animateur est présent dans la ligne n°3 de cimetière à Grandmont matin et soir pour faire les trajets avec le groupe d'enfants inscrits. L'enfant doit avoir son titre de transport. Renseignements et horaires à l'accueil de la MJC.

Paiement Il s'effectue au moment de l'inscription. Vous pouvez régler avec des chèques, ANCV, carte bancaire... Notre structure habilitée par la DDCS, permet à votre comité d'entreprise de participer aux frais. Toute annulation entraînera une retenue de 20% du montant global et 100% en cas d'annulation de dernière minute (moins de 48 heures plus tôt). En cas de maladie fournir un certificat médical.



Le CCAS d'Avrillé soutient les familles avrillaises dont le quotient est inférieur à 455€ grâce au Check Loisirs (en faire la demande au CCAS)

Annulation L'adhésion n'est en aucun cas remboursée.

Equipe Des animateurs BAFA et stagiaires BAFA accueillent vos enfants. Des responsables sont présents sur les sites. Depuis février 2013 Helena Sochard est responsable du secteur Enfance Famille. Les animateurs en stage professionnel sont Charlotte Fillion jusqu'en avril 2015, Laure Tauarui et Pierre Billard jusqu'en septembre 2015.

Projet pédagogique Nous mettons l'enfant au cœur de notre projet pédagogique, l'accueil de loisirs est en effet un des lieux privilégié pour laisser libre cours à l'ouverture, l'autonomie, le vivre ensemble.



Animations Les plannings d'activités sont disponibles **15 jours avant chaque période.**

Nos animations laissent la part belle aux découvertes, aux expérimentations, aux activités manuelles et d'extérieurs, merci de privilégier des vêtements usagés, des chaussures confortables et une casquette ou *kway* pour votre enfant.

Projets A chaque période de vacances nous avons plaisir à rencontrer d'autres structures de loisirs ou associations. Ces rencontres prétextes à créer des moments festifs, permettent de donner plus de relief à notre projet pédagogique.



Tarifs Pour une **journée**, selon votre quotient familial.

AVRILLE	CAF	N. CAF
< 336	5,00	9,04
337 à 375	7,65	11,69
376 à 456	8,15	12,19
457 à 524	8,98	13,02
525 à 605	9,90	13,94
606 à 703	10,82	14,86
704 à 823	11,52	15,56
824 à 1036	12,07	16,11
1037 à 1599	14,15	18,19
> 1600	16,00	20,04

ANGERS	
CAF	N. CAF
16.51	20.55
Autre Commune	
CAF	N. CAF
17.36	21.40

Ajout d'un **EURO** à chaque tranche pour le **Club Juniors**

Pour une **demi-journée**, selon votre quotient familial.

AVRILLE	CAF	N. CAF
< 336	2,50	3,72
337 à 375	4,78	6,00
376 à 456	5,03	6,25
457 à 524	5,45	6,67
525 à 605	5,66	6,88
606 à 703	6,37	7,59
704 à 823	6,72	7,94
824 à 1036	6,99	8,21
1037 à 1599	8,03	9,25
> 1600	9,50	10,72

ANGERS	
CAF	N. CAF
9,75	10,97
Autre Commune	
CAF	N. CAF
10,00	11,22

Ajout de 3.50 euros pour le repas en cas de demi-journée

Le CCAS d'Avrillé soutient les familles avrillaises dont le quotient est inférieur à 455€ (en faire la demande au CCAS)